



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/06/2024 14H27 C:005360 I:40965
V/REF : 948152
V/Email reçu le Vendredi 21/06/2024 à 14H27

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : FOCH
73 AVENUE FOCH
69110 STE FOY LES LYON

Vaulx en Velin, le 20 Aout 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N73 FOCH - LOGEMENT DE M.FITAS-TEL*06 59596081*
PORTILLON #7375# - PORTE HALL 18571

MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE PORTE COULISSANTE DE PLACARD
- REMPLACEMENT PLINTHES A L'IDENTIQUE A GAUCHE DANS ANGLE EN ENTRANT
DANS CHAMBRE 2

LU 01/07/24 A 15H46-
APPEL RECU DE MME CHAMBLAS (GEA), QUI SOUHAITE RAJOUTER, LA CREMOINE
DE LA DOUBLE PORTE FENETRE DE LA CUISINE (CAR CELLE-CI NE SE FERME PAS)

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 24/06 A 15H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT
NETTOYAGE - REGLAGE ET GRAISSAGE DES PORTES COULISSANTES DES 4 PLACARDS

LE 03/07 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT
PRISE DE COTE ET PREPARATION DU CHANTIER PUR LE REMPLACEMENT DE LA
PLINTHE

LE 15/07 A 08H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT EX/TOUBAL
DEPOSE, REGLAGE ET REPARATION DE LA CREMONE
GRAISSAGE DE L'ENSEMBLE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT - RAS
PAS DE NECESSITE DE LA REMPLACER

LE 30/07 A 11H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT EX/TOUBAL
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES PLINTHES
CONTROLE DE BONNE FIXATION
RESTE A METTRE LE JOINT SUR LES PLINTHES

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080236

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

LE 08/08 A 13H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT VACANT EX/TOUBAL
MISE EN PLACE DU JOINT POUR LES PLINTHES
CONTROLE DE BONNE FIXATION

NOUS PRECONISONS LE RABOTAGE DE 6 PORTES ET LE REMPLACEMENT D'UNE
SERRURE A CONDAMNATION CHAMBRE

REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 12/08/24 a 08H32 Mme D. CHAMBLAS

MP LGESTION Email envoyé le 09/08/24 a 17H53 Mme D. CHAMBLAS

NOUS PRECONISONS LE RABOTAGE DE 6 PORTES ET LE REMPLACEMENT D'UNE
SERRURE A CONDAMNATION CHAMBRE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	55,88		55,88
4,00	MS00023-Reglage porte coulissante	1	50,80		203,20
1,00	MS00052-Reglage fenetre/porte fenetre	8	50,56		50,56
1,00	MS00048-Rempl.Crémone tetiere verrouill.	8	70,79		70,79
6,00	MS00026-Rempl.Plinthe bois pré-peinte/ML	10	35,39		212,34
TOTAL H.T.					592,77
T.V.A. a 10,00%					59,27
TOTAL T.T.C.En EURO					652,04

Valeur en votre reglement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080236

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 948152 du 21/06/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

73 Avenue Foch

69110 STE FOY LES LYON

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

07169-00001-00001-00021 H / Type 4 / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 06/07/2024

Observations

LOGT VACANT SOUS PASS SEMCODA

EX TOUBAL

DIGICODE PORTILLON RUE #7375# / PORTE HALL 18571

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00023 Règlage de porte coulissante de placard refixation,ajustage des rails de coulisse et réglage, graissage des pièces enmouvement, y compris toutes sujétions	4,00	50,81	203,24	20,32	223,56
MS00026 Plinthe bois pré-peinte y compris toutes sujétions MI REMPLACEMENT PLINTHES A L IDENTIQUE A GAUCHE DANS ANGLE EN ENTRANT DANS CH2	2,00	35,56	71,12	7,11	78,23
				Total H.T.	330,25
				Total TVA	33,02
				Total TTC	363,27

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5





Bon de Commande

N° : 948152 du 21/06/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 21/06/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **73 Avenue Foch 69110 STE FOY LES LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **21/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 948152